# TOMBOLA FOOT BY CA

## 09 janvier 2022
## 32èmes de finale
## Coupe Gambardella-Crédit Agricole
## Millau SO-OGC Nice

DISTRICT AVEYRON FFF

NORD MIDI-PYRÉNÉES

# Tentez de gagner* :

**1er lot : un Coffret gourmand**
**2ème lot : un Kit terroir**
**3ème lot : un Kit culture**
**Du 4ème au10ème lot : un Kit sport**

**Demandez votre bulletin de participation gratuit aux organisateurs.**
A compléter et à déposer dans l'urne prévue à cet effet. Un seul bulletin par personne *

*Extrait de règlement : Jeu gratuit sans obligation d'achat organisé le 9/01/2022 au cours des 32èmes de finale de la coupe de football Gambardella-Crédit Agricole, au sein du stade de football de Millau (12100) par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé au 219, Av. François Verdier 81000 ALBI - 444 953 830 RCS ALBI - société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le N° 07 019 259. Ouvert à toute personne majeure au 1er janvier 2022 domiciliée en France ou dans les Dom-Tom, à l'exception des salariés, leur conjoint et enfants de la société organisatrice et de ses filiales. Pour participer, il suffit de remplir le bulletin de participation avec les données suivantes : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone, adresse électronique, indiquer s'il est client de la Société Organisatrice, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, en précisant le nom de son agence, cocher ou non les cases dites « Opt' in » relatives à l'utilisation des données personnelles, déposer le bulletin de participation dans l'urne prévue à cet effet au sein du stade. La dotation mise en jeu est composée de 10 lots : 1er lot : un coffret gourmand d'une valeur de 121,50 € TTC, 2ème lot : un kit terroir d'une valeur de 105.14 € TTC, 3ème lot : un kit culture d'une valeur de 60 € TTC, du 4ème au 10ème lot : un kit sport d'une valeur de 23.47 € TTC. Soit une valeur globale de la dotation de 450.53 € TTC. Ce jeu récompense 10 participants tirés au sort le 9 janvier 2022 par les organisateurs de l'événement suscité parmi les participations. En cas de non-réponse, la participation ne pourra pas être prise en compte. Vos données à caractère personnel collectées sont nécessaires à la participation au jeu. Elles sont destinées à la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, responsable du traitement. Elles pourront faire l'objet de traitements informatisés ou non pour les finalités suivantes : gestion de toutes les opérations liées au jeu, prospection et animation commerciales. Elles sont enregistrées par la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées dans un fichier informatisé et sont conservées sur la base de votre consentement pour une durée de 6 mois. Elles pourront faire l'objet d'une utilisation à des fins promotionnelles et/ou publicitaires par le Crédit Agricole si vous l'avez accepté. Conformément aux dispositions de la loi dite « Informatique et Libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez, à tout moment, accéder aux informations vous concernant, les rectifier, en demander l'effacement, la portabilité, vous opposer à leur utilisation ou demander la limitation du traitement en contactant le Délégué à la protection des données de la Caisse Régionale à l'adresse suivante : dpo@ca-nmp.fr ou en adressant un courrier à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées – Délégué à la Protection des Données (DPO) – 219, Avenue François Verdier – 81022 ALBI CEDEX 9. Les frais de timbre vous seront remboursés sur simple demande écrite. Pour en savoir plus sur le traitement de vos données personnelles, vous pouvez consulter notre politique de protection des données https://www.credit-agricole.fr/ca-nmp/particulier/informations/politique-de-protection-des donnees-personnelles-de-la-caisse-regionale.html. En cas de contestation, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la CNIL sur leur site internet à l'adresse suivante : https://www.cnil.fr/fr/agir. Nous vous informons également de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel » sur laquelle vous pouvez vous inscrire à l'adresse suivante : https://conso.bloctel.fr/.

Document édité le 3 janvier 2022 par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées. Imprimé par Service PAO de la caisse régionale.
Crédits photo : Getty images

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

NORD MIDI-PYRÉNÉES